

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n° 2021/12/15-03-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 15 décembre 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,  
**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Considérant que** le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), mis en place à partir du fonds de roulement mobilisable de l'établissement, est un moyen d'apporter des leviers de financement à la gouvernance d'Aix-Marseille Université pour ses projets stratégiques tout en lui garantissant un suivi ;

**Considérant que** ce dernier permet d'identifier les nouvelles opérations pluriannuelles que l'Université souhaite financer sur ses propres ressources ;

**Considérant qu'**Aix-Marseille Université est propriétaire à hauteur de 90% de son patrimoine immobilier, le Plan Pluriannuel d'Investissement contribuera également à la préparation du prochain Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) ;

### **DECIDE :**

#### **OBJET : Plan Pluriannuel d'Investissement**

Le Conseil d'administration approuve le Plan Pluriannuel d'Investissement, tel qu'annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée avec 32 voix pour et 1 abstention.**

Membres en exercice : 36  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 33

Fait à Marseille le 15 décembre 2021,

  
**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université

---

**NOTE DE PRESENTATION DU NOUVEAU PLAN PLURIANNUEL  
D'INVESTISSEMENT (PPI) – décembre 2021**

---

La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) à partir du fonds de roulement mobilisable de l'établissement est un moyen d'apporter des leviers de financement à la gouvernance d'Aix-Marseille Université pour ses projets stratégiques tout en lui en garantissant un juste suivi.

En effet, un PPI permet d'identifier les nouvelles opérations pluriannuelles que l'établissement souhaite financer sur ses ressources accumulées et démontre son ambition en termes d'enjeu patrimonial (accessibilité, sécurité et sûreté, efficience bâtementaire et énergétique, QVT,...) ainsi que des moyens mis à la disposition des missions de formation et recherche (renouvellement de matériels,...).

Par ailleurs, AMU étant propriétaire de 90 % de son patrimoine immobilier depuis 2019, cette dévolution des biens immobiliers de l'Etat constitue un engagement important. Ce PPI va également contribuer à la préparation de son prochain Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) au service de sa stratégie patrimoniale.

Ce PPI permet également de retracer les opérations pluriannuelles déjà en cours et ainsi d'avoir une vision plus complète pour le pilotage financier de l'établissement.

<b>1. Opérations à financer</b>
---------------------------------

**✓ Opérations patrimoniales**

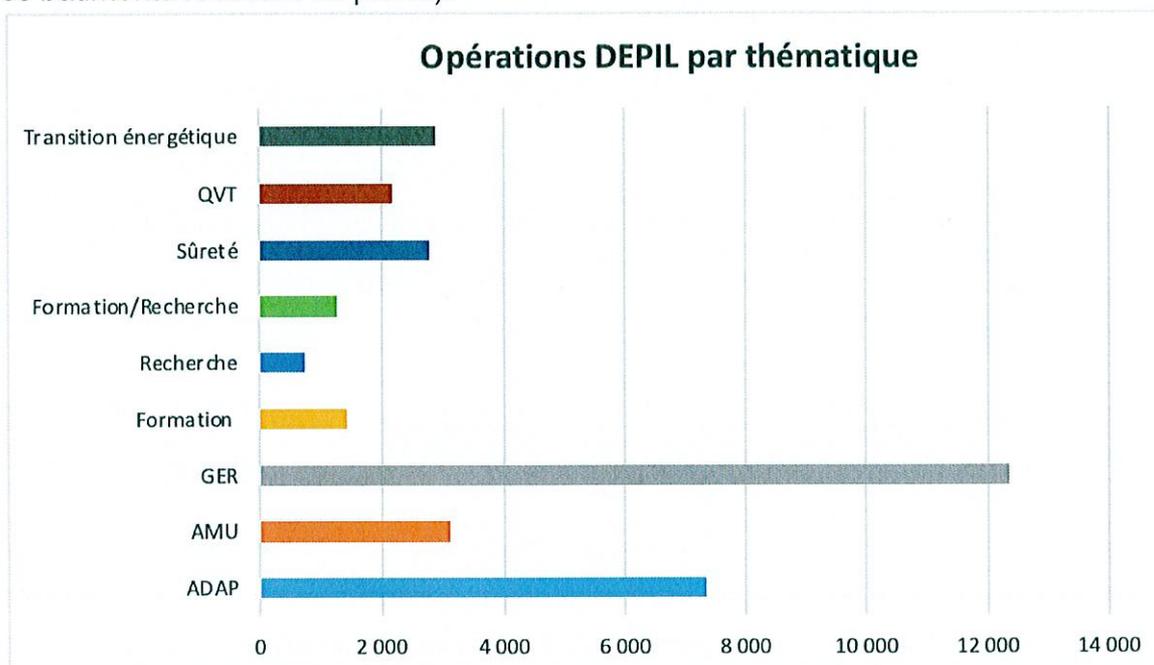
Dans un premier temps, sont présentées les **opérations relatives au gros entretien et réparation (GER), à la rénovation, et l'aménagement de locaux**. Elles sont portées par la DEPIL :

Opération	Montant opération	2021	2022	2023	2024	2025
ADAP	7 351 000	1 226 000	3 125 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Sécurité incendie	1 026 098		1 026 098			
Sécurité solidité	2 313 000		763 000	1 210 000	340 000	
Sécurité Sorbonne	718 327		276 498			441 829
Sécurité électricité	78 834	78 834				
Étanchéité	7 579 500	7 365 000	214 500			
CVC	903 240	903 240				
Syndic Espaces Extérieurs Luminy CUSTEL	1 170 080	243 080	231 750	231 750	231 750	231 750
Adaptation de locaux	4 599 000	1 883 529	1 715 471	500 000	500 000	
Sûreté	2 800 000	1 700 000	850 000	250 000		
QVT	2 050 000		1 750 000	150 000	150 000	
Transition énergétique	2 900 000	300 000	650 000	1 100 000	850 000	
Déduction des coûts de fonctionnement de ces travaux	-1 500 000	-300 000	-300 000	-300 000	-300 000	-300 000
Subvention pour charges de service public : crédits sécurité	-2 200 000	-500 000	-500 000	-400 000	-400 000	-400 000
<b>Total opérations de rénovation et d'aménagements de locaux</b>	<b>30 453 079</b>	<b>13 049 683</b>	<b>10 152 317</b>	<b>3 905 750</b>	<b>2 371 750</b>	<b>973 579</b>

La granularité de ces opérations patrimoniales peut varier, avec des regroupements d'opérations (ex : sécurité solidité qui regroupe 4 opérations pour un total de 2.31 M€) et des opérations uniques (ex : sécurité électricité pour 0.078 M€).

Ces opérations de rénovation et d'aménagement de locaux complètent les projets de réhabilitation d'envergure d'AMU en insistant sur la nécessaire mise à niveau de certains bâtiments en termes de sécurité et de sûreté, couplée à la démarche volontariste de l'établissement en matière de transition énergétique et de qualité de vie au travail.

Enfin, AMU doit répondre à ses obligations réglementaires en matière d'accessibilité ce qui se traduit par les travaux de l'ADAP (Agenda de mise en accessibilité handicapés pour tous les bâtiments recevant du public).



Le détail de ces opérations est présenté en annexe de la présente note.

Dans un second temps, sont présentées les opérations relatives à de la réhabilitation et de la construction. Elles sont portées par la DDPI :

Opération	Montant opération	Financement FDR opération	Part FDR s/ total	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Opérations de relocalisation SIMMAR</b>	2 640 000	<b>2 640 000</b>	100%	300 000	2 100 000	240 000	0	0
<b>CPER 2021-2027 (part AMU)</b>	7 000 000	<b>7 000 000</b>	100%	0	0	0	3 500 000	3 500 000
<b>Opération Pharmacie</b>	800 000	<b>800 000</b>	100%			800 000		
<b>Total opérations de construction et de réhabilitation</b>	<b>10 440 000</b>	<b>10 440 000</b>	<b>100%</b>	<b>300 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>1 040 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>

- La relocalisation de SIMMAR concerne les opérations anticipées du projet « Construction du bâtiment SIMMAR et démolition des Blocs E et F » financé dans le cadre du plan de relance. Ce projet vise à finir de libérer les bâtiments voués à être déconstruits.
- L'opération Pharmacie correspond à un financement complémentaire d'AMU au projet financé par le plan de relance afin de disposer d'un traitement du périmètre plus important.
- L'Université accompagne par ailleurs son projet CPER 2021-2027, en prévoyant un budget à hauteur de 7 M€ pour les trois projets du site universitaire de Saint-Jérôme en complément des dotations qui seront prévues dans le CPER qui devrait être prochainement notifié.

Ces trois projets CPER 2021-2027 sont :

- Reprise de l'enveloppe de l'aile 5 du TPR et restructuration des espaces internes de recherche en vue de l'installation des laboratoires de chimie (ISM2-ICR et FSCM)
- Reprise de l'enveloppe de l'aile 1 du TPR et restructuration des espaces internes de recherche en vue du regroupement du laboratoire de micro-électronique et nano sciences (IM2NP)
- Création d'un campus basse énergie sur le campus Saint Jérôme ainsi le site de Château Gombert.

#### ✓ Opérations à destination de la recherche

Opération	Montant opération	Financement FDR opération	Part FDR s/ total	2021	2022	2023	2024	2025

<b>PPI Recherche</b>	1 000 000	1 000 000	100%	0	1 000 000	0	0	0
<b>CERIMED : renouvellement matériels plateforme</b>	1 450 000	1 450 000	100%	0	800 000	0	650 000	0
<b>TOTAL RECHERCHE</b>	<b>2 450 000</b>	<b>2 450 000</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>1 800 000</b>	<b>0</b>	<b>650 000</b>	<b>0</b>

- Le **renouvellement du matériel scientifique de l'UMS CERIMED** pour 1.45 M€ concerne un SPECT/CT (Tomographie à émission monophonique) préclinique de 0.8 M€ et un TEP/CT (Tomographie par émission de positron) préclinique de 0.65 M€, visant à permettre à la plateforme de renforcer sa position dans le domaine de l'imagerie médicale.

En effet, lors des cinq dernières années, les contrats partenariaux passés dans le cadre de CERIMED ont généré des recettes d'environ 2.3 M€ ce qui correspond à une capacité d'autofinancement moyenne de 0.46 M€ par an. Ces investissements contribueront à maintenir l'attractivité de CERIMED.

- **Recherche** : La recherche expérimentale nécessite des équipements adaptés et le plus souvent à l'état de l'art. La plupart des unités de recherche menant ce type de recherche ont la capacité de financer l'achat d'équipements dont le coût est inférieur à 20k€, sur fonds propres ou via des appels à projets.

La part de ce PPI pour la recherche sera consacrée à financer des équipements dont le montant est compris entre 10k€ et 50k€. L'attribution de ce financement se fera par un appel à projet. La fourchette ciblée (10-50k€) devrait permettre d'atteindre un taux de sélection supérieur à 20%.

### ✓ Opérations à destination de la formation

Opération	Montant opération	Financement	Part FDR s/ total	FDR opération				
				2021	2022	2023	2024	2025
<b>Equipements SIMMAR (Médecine Nord)</b>	2 900 000	2 900 000	100%	0	0	2 900 000	0	0
<b>PPI Pédagogie</b>	1 000 000	1 000 000	100%	0	1 000 000	0	0	0
<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>3 900 000</b>	<b>3 900 000</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2 900 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

0

- Les **équipements SIMMAR** sont en lien avec l'opération immobilière de relocalisation et concernent le remplacement du matériel pédagogique (mannequins, matériels audio,...).
- **Pédagogie** : cette **enveloppe** illustre la poursuite de l'effort de l'établissement en matière d'investissements pédagogiques (plan de rénovation d'espaces pédagogiques, FIP, serveur AMETICE,...), et complète les financements obtenus notamment dans le cadre de la loi ORE.

### ✓ Opérations à destination du Numérique

Opération	Montant opération	Financement FDR	Part FDR s/ total opération	2021	2022	2023	2024	2025
Schéma Directeur du Numérique (SDN)	5 000 000	5 000 000	100%	1 000 000	200 000	1 200 000	1 200 000	1 400 000
RAIMU	864 000	864 000	100%	115 000	200 000	200 000	200 000	149 000
<b>TOTAL NUMERIQUE</b>	<b>5 864 000</b>	<b>5 864 000</b>	<b>100%</b>	<b>1 115 000</b>	<b>400 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 549 000</b>

- Le **Schéma Directeur du Numérique (SDN)** s'inscrit dans la démarche continue d'AMU pour accompagner les changements au service de l'adaptabilité, de la transformation et de la simplification de ses process et outils. Il fera l'objet d'une refonte dans le courant de l'année.
- **Raimu (Réseau Aix Marseille Université)** : Il s'agit de la participation d'AMU pour le financement du réseau métropolitain de déploiement de tous les usages numériques. Ces deux opérations s'inscrivent ainsi dans la stratégie d'AMU en matière de développement numérique, tout comme le nouveau Datacenter (raccordé à Raimu) qui devrait faire l'objet d'un financement dans le cadre du prochain CPER.

**Total du Plan Pluriannuel d'Investissement**

	Total des opérations	Financement FDR	Autre financement	Part FDR s/ total opération	2021	2022	2023	2024	2025
<b>TOTAL PPI</b>	61 071 277	53 107 277	7 964 000	87%	16 400 806	15 372 221	8 671 750	6 581 750	6 080 750

Le prélèvement sur fonds de roulement prévu en 2022 au titre du PPI d'un montant de 16.4 M€ est intégré au projet de Budget Primitif 2022.

## 2. Méthodologie pour le financement du PPI

Le projet de PPI nécessite de prélever dans le fonds de roulement de l'établissement.

Pour cela, il faut donc partir du fonds de roulement net mobilisable d'AMU au 31/12/2020 qui est de 58.6 M€ (source Compte financier 2020).

De ce montant, il faut déduire le prélèvement prévisionnel sur fonds de roulement 2021 (actualisé au Budget Rectificatif n°2 voté au Conseil d'Administration du 23/11/2021) d'un montant de 13.5 M€.

En complément, il faut neutraliser un certain nombre d'opérations qui ont impacté le fonds de roulement net mobilisable 2020 et qui vont se retrouver également dans le PPI (Ex : ADAP), soit 34.2 M€.

*In fine*, le fonds de roulement net mobilisable recalculé pour 2021 est de :

- 58.6 M€ : Fonds de roulement net mobilisable au 31/12/2020
- 13.5 M€ : Prélèvement prévisionnel sur fonds de roulement 2021
- + 34.2 M€ : Neutralisation opérations déjà intégrées

**= 79.3 M€ => Fonds de roulement prévisionnel disponible au 31/12/2021**

### 3. Trajectoire du Fonds de roulement après PPI

Le vote de ce PPI pour un financement d'AMU d'un montant de 53.1 M€ aura un impact sur le fonds de roulement disponible.

<b>Fonds de roulement brut</b>	
Fonds de roulement brut AMU 2020	116 554 163
Prélèvement prévisionnel sur fonds de roulement 2021 (BR 2)	- 13 564 212
Impact PPI	- 53 107 277
<b>Atterrissage fond de roulement brut</b>	<b>49 882 674</b>
<b>Respect du seuil prudentiel prévu par la doctrine (33 M€ pour AMU)</b>	



Le constat est que ce PPI, tout en permettant à l'établissement d'assumer le financement sur ses propres ressources de ses choix stratégiques en investissement, respecte le seuil prudentiel prévu par la doctrine (notamment l'IGESR) qui recommande pour un E.P.S.C.P. de conserver un fonds de roulement brut équivalent à 20 jours de dépenses décaissables de fonctionnement (intégrant la masse salariale), soit 33 M€ pour AMU.

4. Annexe : Détail des opérations de GER, rénovation et aménagement de locaux

Opération	Montant opération	2021	2022	2023	2024	2025
<b>ADAP</b>	<b>7 351 000</b>	<b>1 226 000</b>	<b>3 125 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
Changement SSI + Conformité archives - Jas de Bouffan	376 098		376 098			
Mise aux normes CF et ventilation du faux-plafond de la BU - Saint-Charles	650 000		650 000			
<b>Total sécurité incendie</b>	<b>1 026 098</b>		<b>1 026 098</b>			
Purge sur façade qui se désagrège, fissures passerelle - Canebière	156 000		156 000			
Un mur de soutènement s'incline côté rue. Ce mur est adossé sur colline, il est constitué de matière hétérogène aggloméré + rénovation dallages et voiries - Pharo	1 110 000			1 110 000		
Reprises structurelles bac acier - Luminy	507 000		507 000			
Mur de soutènement SNCF mise en sécurité structurelle suite effondrement	540 000		100 000	100 000	340 000	
<b>Total sécurité solidité</b>	<b>2 313 000</b>		<b>763 000</b>	<b>1 210 000</b>	<b>340 000</b>	
Remplacement de 2 ascenseurs vétustes bât. Médecine - Timone	300 000	150 000	150 000			
IGH Pharmacie : Mise en conformité des portes palières des 3 ascenseurs (12 niveaux) - Timone	364 000		200 000	164 000		
<b>Total sécurité ascenseurs</b>	<b>664 000</b>	<b>150 000</b>	<b>350 000</b>	<b>164 000</b>		
Mise en conformité des évacuations des sorbonnes en toiture du bât.Villemenin - Arbois	441 829					441 829
Mise en conformité des sorbonnes bas débit du bât.TPR - Saint-Jérôme	276 498		276 498			
<b>Total sécurité Sorbonne</b>	<b>718 327</b>		<b>276 498</b>			<b>441 829</b>
<b>Total sécurité électricité</b>	<b>78 834</b>	<b>78 834</b>				
Réfection toiture fuyante Cortene - Luminy	214 500		214 500			
Réfection toiture fuyante Tranche Ferme engagée - Sites AMU	7 365 000	7 365 000				
<b>Total étanchéité</b>	<b>7 579 500</b>	<b>7 365 000</b>	<b>214 500</b>			
Dépose des deux chaufferies (principal et bâtiment 4 administration) + création d'une nouvelle chaufferie centrale - Saint-Charles	903 240	903 240				
<b>Total CVC</b>	<b>903 240</b>	<b>903 240</b>				
<b>Syndic Espaces Extérieurs Luminy CUSTEL</b>	<b>1 170 080</b>	<b>243 080</b>	<b>231 750</b>	<b>231 750</b>	<b>231 750</b>	<b>231 750</b>
Ancien programme -Sites AMU	3 099 000	1 760 000	1 339 000			
Destruction préfabriqués amiantés Colline aux oiseaux - Saint-Jérôme	1 050 000		50 000	500 000	500 000	
Foyer des personnels - Saint Charles	150 000		150 000			
Projet Hype : P1 - Sites AMU	300 000	123 529	176 471			
<b>Total adaptation de locaux</b>	<b>4 599 000</b>	<b>1 883 529</b>	<b>1 715 471</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	
Sûreté Entrée - Timone	1 355 000	1 000 000	355 000			
Sûreté Entrée - Saint-Charles	945 000	700 000	245 000			
Amélioration de la sûreté - Sites AMU	500 000		250 000	250 000		
<b>Total sûreté</b>	<b>2 800 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>850 000</b>	<b>250 000</b>		
Valorisation bureaux personnels, Tiers lieux et déplacement DRH + DRV pour création d'un guichet unique étudiants - Saint-Jérôme	600 000		600 000			
Déménagement DRH et QVT BAT A - Pharo	1 450 000		1 150 000	150 000	150 000	
<b>Total QVT</b>	<b>2 050 000</b>		<b>1 750 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	
Désimpermeabilisation Saint-Charles/ Saint-Jérôme et autres projets Développement Durable	1 000 000		250 000	500 000	250 000	
Bornes électriques - Sites AMU	1 300 000	300 000	400 000	300 000	300 000	
Déchetterie - Saint-Jérôme	300 000			150 000	150 000	
Ressourcerie - Saint-Jérôme	300 000			150 000	150 000	
<b>Total transition énergétique</b>	<b>2 900 000</b>	<b>300 000</b>	<b>650 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>850 000</b>	
<b>Déduction des coûts de fonctionnement de ces travaux</b>	<b>-1 500 000</b>	<b>-300 000</b>	<b>-300 000</b>	<b>-300 000</b>	<b>-300 000</b>	<b>-300 000</b>
<b>Subvention pour charges de service public : crédits sécurité</b>	<b>-2 200 000</b>	<b>-500 000</b>	<b>-500 000</b>	<b>-400 000</b>	<b>-400 000</b>	<b>-400 000</b>
<b>Total opérations de rénovation et d'aménagements de locaux</b>	<b>30 453 079</b>	<b>13 049 683</b>	<b>10 152 317</b>	<b>3 905 750</b>	<b>2 371 750</b>	<b>973 579</b>